

HONORAIRES TTC maximums d'Hélène LE GARROIS E.I.

Applicables à compter du 22 septembre 2022

IMMOBILIER ANCIEN Mandat de vente / de recherche

(Maison, appartement, immeuble, terrain, garage / parking)

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
Inférieur ou égal à 75 000 €	7 000 €
De 75 001 à 100 000 €	9,5 %
De 100 001 à 150 000 €	7,5 %
De 150 001 à 200 000 €	7 %
De 200 001 à 350 000 €	6,5 %
De 350 001 à 450 000 €	5,5 %
Supérieur à 450 000 €	5 %

PROGRAMMES NEUFS (V.E.F.A.)

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES
Selon grille tarifaire du promoteur	Suivant mandat promoteur

HONORAIRES TTC maximums d'Hélène LE GARROIS E.I.

Applicables à compter du 22 septembre 2022

HONORAIRES DE LOCATION D'HABITATION

Zone *	Zone très étendue	Zone tendue	Autre zone
Montant maximum TTC	12 € / m ²	10 € / m ²	8 € / m ²

* Suivant indice du décret du n° 2014-890 du 01/08/2014

- PROVIMO et ses conseillers ne sont pas habilités à rédiger d'état des lieux.
- Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

- Location commerces, bureaux, entrepôts, terrains, garages

Honoraires : 30 % HT du loyer annuel hors charges, à la charge du preneur.

- Cession de bail

Honoraires : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

- Vente Immobilier Professionnel ou Commercial

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
Inférieur ou égal à 25 000 €	5 000 € HT
De 25 001 à 50 000 €	7 500 € HT
De 50 001 à 100 000 €	10 000 € HT
Supérieur à 100 000 €	10 % HT